



Construction d'un site de production de CSR à St Pourçain sur Sioule (03) Projet CELOSIA

Notice hydraulique



9 rue Jacques Brel 42 650 ST JEAN BONNEFONDS 06 11 45 96 97 contact@timelsarl.fr

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : PRESENTATION DU PROJET	3
1.1. Maître d'ouvrage	3
1.2. Localisation du projet	3
1.3. Description du site	3
1.4.1. Plan de masse	4
1.4.2. Plan d'assainissement	
ARTICLE 2 : METHODOLOGIE DE CALCUL HYDRAULIQUE	5
2.1. Méthode de calcul	5
2.2. Données météorologiques	6
2.3. Données règlementaires	6
2.4. Perméabilité	6
ARTICLE 3 : DIMENSIONNEMENT	7
3.1. Bassins versants étudiés	7
3.2. Débit de fuite	7
3.3. Coefficient de ruissellement	8
3.3.2. Bâtiment administratif	
3.3.3. Voiries	
3.4.1. Bâtiment Process	10
3.4.2. Bâtiment administratif	
3.4.3. Voiries	
3.5. Calcul de la rétention nécessaire 3.5.1. Infiltration des eaux du bâtiment process	
3.5.2. Infiltration des eaux du bâtiment administratif	13
3.5.3. Rétention des eaux de voiries	14
ARTICLE 4: DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES	15
4.1. Bassin d'infiltration	15
4.2. Noue d'infiltration	15
4.3. Bassin étanche	15
4.4. Ouvrage de fuite	
ARTICLE 5 : ANNEXES	16

ARTICLE 1: PRESENTATION DU PROJET

1.1. Maître d'ouvrage

Le maitre d'ouvrage est : Praxy Développement 2 place de l'Europe 38070 ST QUENTIN FALLAVIER.

L'assistance à maitrise d'ouvrage est assurée par MTEK.

1.2. Localisation du projet

Le projet de la construction d'un site de production de combustibles solides de récupération (CSR) est situé sur la commune de St Pourçain sur Sioule. Le site est bordé par la route du Mas de Bessat et la rue de l'Acier. A l'Est se trouve l'entreprise INTERSIG.



Emprise foncière

1.3. Description du site

Le site est actuellement un espace cultivé dépourvu de toute construction. On notera la présence d'une canalisation de transport Gaz à l'Est, en limite de propriété avec l'entreprise INTERSIG.

La topographie du site est assez plane, allant de l'altitude 239 sur la rue de l'acier à l'altitude 238.50 en longeant la route du Mas de Bessat.

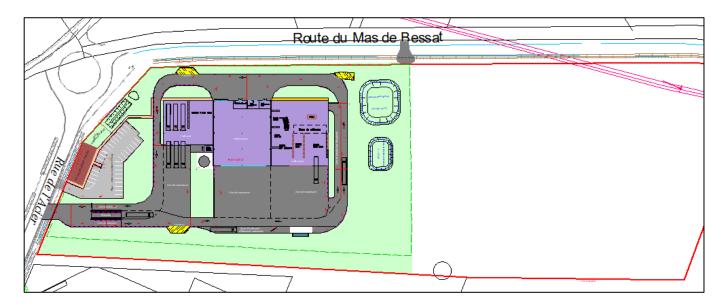
1.4. Description du projet

1.4.1. Plan de masse

Le projet consiste à créer un site de valorisation des déchets en combustibles solides de récupération (CSR).

- Un bâtiment administratif longeant la limite de propriété sera érigé.
- Un bâtiment intégrant le processus sera construit dans le 1^{er} tiers de la parcelle depuis la rue de l'Acier

Les dispositifs de gestion des eaux pluviales sont prévus au centre de la parcelle. Une noue d'infiltration est également disposée aux abords du bâtiment administratif.



1.4.2. Plan d'assainissement

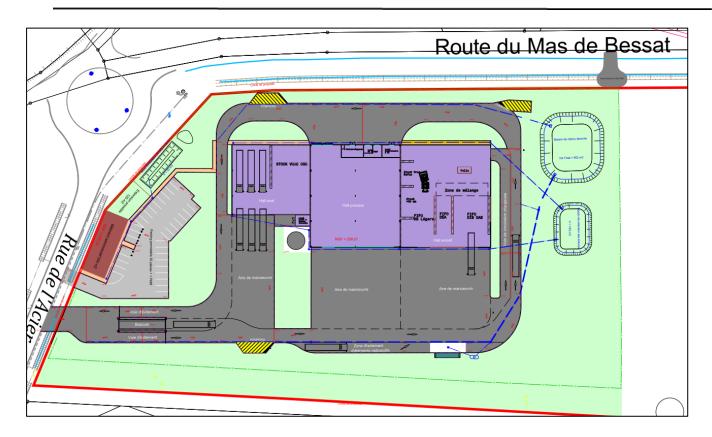
Sur les zones revêtues, toutes les eaux pluviales sont collectées par des grilles et acheminées vers un bassin étanche. En partie inférieure de ce bassin, une réserve d'eaux pour la défense incendie sera dimensionnée. C'est aussi dans ce bassin que les eaux souillées d'incendie seront récoltées.

Les eaux de ce bassin seront ensuite rejetées dans un fossé étanche communautaire qui lui-même se dirige vers un collecteur puis un séparateur d'hydrocarbures en sortie de ZAC.

Les eaux de toitures du bâtiment Process seront indépendamment envoyées vers un bassin d'infiltration.

Les 2 bassins seront positionnés au centre de la parcelle.

Les eaux de toitures du bâtiment administratif seront indépendamment envoyées vers une noue d'infiltration à proximité.



ARTICLE 2: METHODOLOGIE DE CALCUL HYDRAULIQUE

2.1. Méthode de calcul

La méthode rationnelle est appliquée. Elle utilise un modèle simple de transformation de la pluie (décrite par son intensité) supposée uniforme et constante dans le temps en un débit instantané maximum à l'exutoire.

$Q = 0,167 \times Cr \times iT \times A$

Оù

- Cr est le coefficient de ruissellement du bassin versant considéré (fonction de la nature du terrain, de la pente, de la végétation et de la durée de l'averse). Il est sans unité.
- → iT est l'intensité de la pluie de retour t en mm / min, avec iT = a. t-b (t est la durée de la pluie, a et b les coefficients de Montana).
- > A est la surface du bassin versant en ha
- Q est le débit en m³ / s

Afin de calculer le volume de rétention nécessaire nous utiliserons la méthode des pluies.

A chaque instant, le volume à stocker correspond au volume d'eau ruisselé auquel on enlève le volume d'eau évacué.

Avec

$$\begin{split} V_{pluie} &= 10 \times Sa \times a \times T^{1-b} \\ V_{\acute{e}vacu\acute{e}} &= Qf \times T \end{split}$$

a et b : coefficients de Montana

Sa : Surface active T : durée de la pluie Qf : débit de fuite

2.2. Données météorologiques

Les données météorologiques prises en compte seront celles données par la station météorologique de Vichy-Charmeil pour la période d'enregistrement 1992 – 2018. Les coefficients de Montana pris en compte sont pris dans le tableau suivant :

Période de retour	Pluie de 6 min à 24h	
Periode de retour	а	b
5 ans	8,432	0,72
10 ans	9,924	0,725
20 ans	11,298	0,728
30 ans	12,035	0,728
50 ans	12,948	0,729
100 ans	14,117	0,73

2.3. Données règlementaires

Pour un rejet dans le réseau communautaire des voiries et sans règlement communautaire de Saint Pourçain Sioule Limagne, c'est le document du SDAGE Loire Bretagne qui s'applique. Celui-ci indique un débit de fuite de 3 L / s / ha pour une période de retour de 10 ans.

Il sera donc retenu un dimensionnement de l'ouvrage de rétention avec un débit de fuite de 3 l / s / ha avec un temps de retour de 10 ans pour le traitement des voiries.

2.4. Perméabilité

L'étude de sol réalisée par Céligéo indique une bonne perméabilité des sols de la parcelle : 1,2 x 10⁻⁵ m/s en moyenne. Les eaux de toitures seront donc infiltrées directement.

ARTICLE 3: DIMENSIONNEMENT

3.1. Bassins versants étudiés

Selon le plan topographique définissant les points hauts, le bassin versant global étudié a une surface de 26 359 m2 (contour violet).



3 sous-bassins versants sont différenciés :

- Le bâtiment administratif (couleur brique sur le plan de masse) d'une surface de 426 m2 (y compris l'emprise du bassin et de l'extension future)
- Le bâtiment Process (en violet et couleur brique sur le plan de masse) d'une surface de 3 947 m2 (y compris l'emprise du bassin)
- Le reste de la parcelle amené à être potentiellement pollué d'une surface de 21 986 m² (y compris l'emprise du bassin)

3.2. Débit de fuite

Selon les surfaces de bassins versants et les préconisations de SDAGE Loire Bretagne (3 L / s / Ha), nous obtenons les débits de fuite de

21 946 m^2 X 3 L / s / ha = 6,60 L / s pour le rejet des eaux de voiries.

En prenant l'hypothèse d'un bassin d'infiltration de 150 m² en son fond et avec une perméabilité de 1,2 x 10⁻⁵ m / s, nous obtenons un débit d'infiltration de

 $1.2 \times 10^{-5} \text{ m/s} \times 150 \text{ m}^2 = 1.80 \text{ L/s}$ pour le rejet des eaux de bâtiment Process

En prenant l'hypothèse d'une noue de 15 m² en son fond (15 ml de long x 1 m de large) et avec une perméabilité de $1,2 \times 10^{-5}$ m / s, nous obtenons un débit d'infiltration de

 $1.2 \times 10^{-5} \text{ m/s} \times 15 \text{ m}^2 = 0.18 \text{ L/s}$ pour le rejet des eaux de bâtiment administratif

3.3. Coefficient de ruissellement

3.3.1. Bâtiment process

La surface récoltée correspond à la toiture du bâtiment administratif et du bâtiment de process.

La répartition des surfaces sont détaillées ci-après :

Type de surface	Etat actuel	Etat futur
Toitures	0	3 977 m²
Bassin	0	220 m²
Espaces verts	3 947 m²	0
TOTAL	3 947 m²	3 947 m²

Les coefficients de ruissellement associés sont :

Type de surface	Coefficient de ruissellement		
	C < 5 ans	5 ans ≤ C ≤ 10 ans	10 ans < C < 100 ans
Toitures	0,90	0,95	1,00
Bassin	1,00	1,00	1,00
Espaces verts	0,10	0,15	0,20
Cr à l'état initial	0,10	0,15	0,20
Cr à l'état futur	0,91	0,95	1,00

Les coefficients de ruissellement sont tirés du guide du CERTU 2003 « La ville et son assainissement » et de l'ITT 77.

Nous obtenons ainsi la surface active du projet Sa = Cr x A

$$Sa = 3.761 \text{ m}^2$$

3.3.2. Bâtiment administratif

La surface récoltée correspond à la toiture du bâtiment administratif et du bâtiment de process.

La répartition des surfaces sont détaillées ci-après :

Type de surface	Etat actuel	Etat futur
Toitures	0	375m²
Bassin	0	51 m²
Espaces verts	426 m²	0
TOTAL	426 m²	426 m²

Les coefficients de ruissellement associés sont :

Type de surface	Coefficient de ruissellement		
	C < 5 ans	5 ans ≤ C ≤ 10 ans	10 ans < C < 100 ans
Toitures	0,90	0,95	1,00
Bassin	1,00	1,00	1,00
Espaces verts	0,10	0,15	0,20
Cr à l'état initial	0,10	0,15	0,20
Cr à l'état futur	0,91	0,96	1,00

Les coefficients de ruissellement sont tirés du guide du CERTU 2003 « La ville et son assainissement » et de l'ITT 77.

Nous obtenons ainsi la surface active du projet Sa = Cr x A

$$Sa = 407 \text{ m}^2$$

3.3.3. Voiries

La répartition des surfaces sont détaillées ci-après :

Type de surface	Etat actuel	Etat futur
Bassin		617 m²
Voiries, trottoirs		7 692 m²
Park perméables		990 m²
Espaces verts	21 986 m²	12 687 m²
TOTAL	21 986m²	21 986m²

Les coefficients de ruissellement associés sont :

Type de surface	Coefficient de ruissellement		
	C < 5 ans	5 ans ≤ C ≤ 10 ans	10 ans < C < 100 ans
Bassin	1,00	1,00	1,00
Voiries	0,80	0,90	0,95
Park perméables	0,40	0,15	0,20
Espaces verts	0,10	0,15	0,20
Cr à l'état initial	0,10	0,15	0,20
Cr à l'état futur	0,38	0,44	0,48

Les coefficients de ruissellement sont tirés du guide du CERTU 2003 « La ville et son assainissement » et de l'ITT 77.

Nous obtenons ainsi la surface active du projet Sa = Cr x A

 $Sa = 9 591 \text{ m}^2$

3.4. Étude des débits

3.4.1. Bâtiment Process

Au vu de la topographie et des caractéristiques du projet, nous prendrons en compte les données générales suivantes :

	Etat actuel	Etat futur
Surface	3 947	3 947
Longueur	132	140
Pente	9	1
Temps de concentration (Kirpich)*	2,1	5,2
Temps retenu	6,0	6,0

^{*}afin de respecter le domaine de validité des coefficients de Montana, le temps de concentration pris en compte sera au minimum de 6 min.

Avec la méthode rationnelle, nous aboutissons ainsi aux débits d'orages suivants :

Période de retour	Débit d'orage (I / s)		
	Etat actuel	Etat futur	
5 ans	4,36 l / s	27,72 l / s	
10 ans	5,03 l / s	31,96 l / s	
20 ans	7,54 l / s	37,72 l / s	
30 ans	8,04 l / s	40,19 l / s	
50 ans	8,61 l / s	43,06 l / s	
100 ans	9,35 l / s	46,75 l / s	

On observe donc une augmentation du débit d'orage par rapport à l'état initial.

La construction génère donc une dégradation des ruissellements actuels qu'il convient de compenser par une régulation des eaux pluviales.

3.4.2. Bâtiment administratif

Au vu de la topographie et des caractéristiques du projet, nous prendrons en compte les données générales suivantes :

	Etat actuel	Etat futur
Surface	426	426
Longueur	40	45
Pente	3	1
Temps de concentration (Kirpich)*	1,3	2,2
Temps retenu	6,0	6,0

^{*}afin de respecter le domaine de validité des coefficients de Montana, le temps de concentration pris en compte sera au minimum de 6 min.

Avec la méthode rationnelle, nous aboutissons ainsi aux débits d'orages suivants :

Période de retour	Débit d'orage (I / s)		
	Etat actuel	Etat futur	
5 ans	0,47 l / s	3,00 l / s	
10 ans	0,54 l / s	3,46 l / s	
20 ans	0,81 l / s	4,07 l / s	
30 ans	0,87 l / s	4,34 l / s	
50 ans	0,93 l / s	4,65 l / s	
100 ans	1,01 l / s	5,05 l / s	

On observe donc une augmentation du débit d'orage par rapport à l'état initial.

La construction génère donc une dégradation des ruissellements actuels qu'il convient de compenser par une régulation des eaux pluviales.

3.4.3. Voiries

Au vu de la topographie et des caractéristiques du projet, nous prendrons en compte les données générales suivantes :

	Etat actuel	Etat futur
Surface	21 986	21 986
Longueur	366	532
Pente	9	5,8
Temps de concentration (Kirpich)*	4,6	7,3
Temps retenu	6,0	7,3

^{*}afin de respecter le domaine de validité des coefficients de Montana, le temps de concentration pris en compte sera au minimum de 6 min.

Avec la méthode rationnelle, nous aboutissons ainsi aux débits d'orages suivants :

Période de retour	Débit d'ora	age (I / s)
	Etat actuel	Etat futur
5 ans	24,31 l / s	70,70 l / s
10 ans	28,03 l / s	81,52 l / s
20 ans	42,03 l / s	101,88 l / s
30 ans	44,77 l / s	108,53 l / s
50 ans	47,97 l / s	116,29 l / s
100 ans	52,09 l / s	126,27 l / s

On observe donc une augmentation du débit d'orage par rapport à l'état initial.

La construction génère donc une dégradation des ruissellements actuels qu'il convient de compenser par une régulation des eaux pluviales.

3.5. Calcul de la rétention nécessaire

3.5.1. Infiltration des eaux du bâtiment process

Afin de calculer le volume de rétention nécessaire nous utiliserons la méthode des pluies.

A chaque instant, le volume à stocker correspond au volume d'eau ruisselé auquel on enlève le volume d'eau évacué.

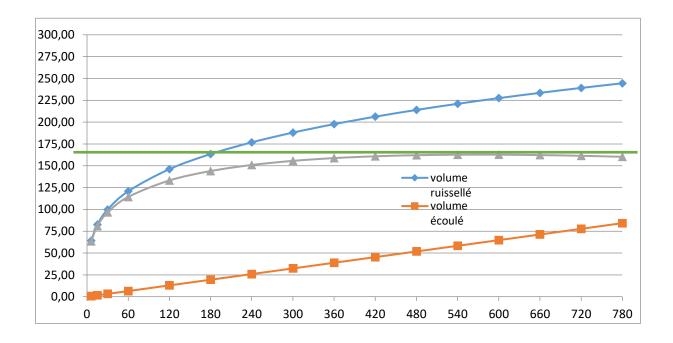
Avec

$$\begin{split} V_{pluie} &= 10 \times Sa \times a \times T^{1-b} \\ V_{\acute{e}vacu\acute{e}} &= Qf \times T \end{split}$$

a et b : coefficients de Montana

Sa : Surface active T : durée de la pluie Qf : débit de fuite

Elle permet de définir le volume de rétention nécessaire :



Le volume d'eau à stocker est ainsi de 163 m3 pour une période de retour de 10 ans avec un débit de fuite en infiltration de 1,80 l / s.

3.5.2. Infiltration des eaux du bâtiment administratif

Afin de calculer le volume de rétention nécessaire nous utiliserons la méthode des pluies.

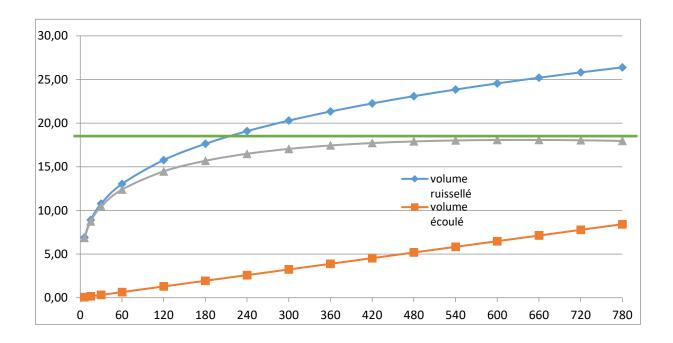
A chaque instant, le volume à stocker correspond au volume d'eau ruisselé auquel on enlève le volume d'eau évacué.

Avec

$$\begin{split} V_{pluie} &= 10 \times Sa \times a \times T^{1-b} \\ V_{\acute{e}vacu\acute{e}} &= Qf \times T \end{split}$$

a et b : coefficients de Montana

Sa : Surface active T : durée de la pluie Qf : débit de fuite Elle permet de définir le volume de rétention nécessaire :

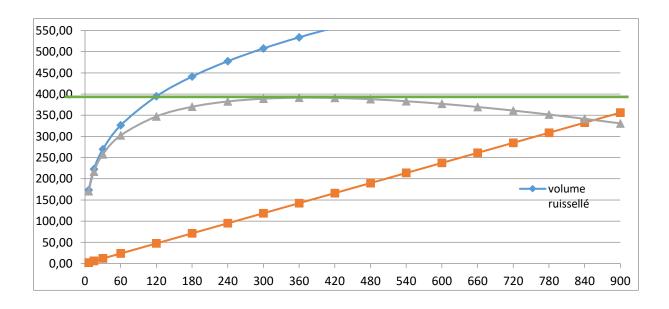


Le volume d'eau à stocker est ainsi de 19 m3 pour une période de retour de 10 ans avec un débit de fuite en infiltration de 0,180 l / s.

3.5.3. Rétention des eaux de voiries

Afin de calculer le volume de rétention nécessaire nous utiliserons la méthode des pluies.

A chaque instant, le volume à stocker correspond au volume d'eau ruisselé auquel on enlève le volume d'eau évacué.



Le volume d'eau à stocker est ainsi de 392 m3 pour une période de retour de 10 ans avec un débit de fuite de 6,60 l / s.

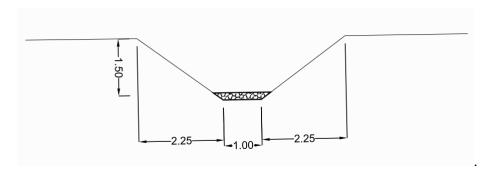
ARTICLE 4: DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES

4.1. Bassin d'infiltration

Selon le plan, le bassin a une emprise de 280 m2. Avec les pentes du bassin (3/2), le fond aura une surface de 150 m2. La hauteur d'eau sera alors de 1,10 m.

4.2. Noue d'infiltration

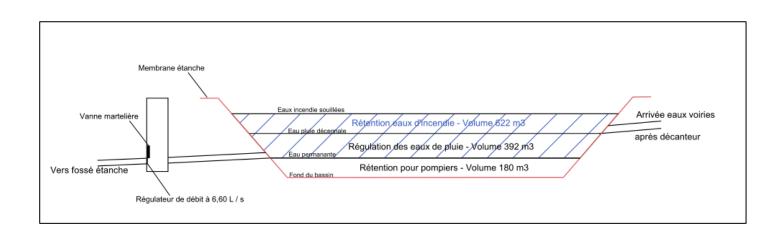
Selon le plan, la noue a une emprise de 107 m2. Avec les pentes du bassin (3/2), le fond aura une surface de 150 x 1 m2. Selon les côtes du terrain et les pentes de canalisations, la profondeur de la noue sera de 1,50 m.



4.3. Bassin étanche

Le bassin étanche comportera une réserve en fond pour les pompiers de 180 M3. Afin d'obtenir ce volume disponible et gérer la régulation des eaux de pluie de 392 m3, un volume de 572 M3 est nécessaire.

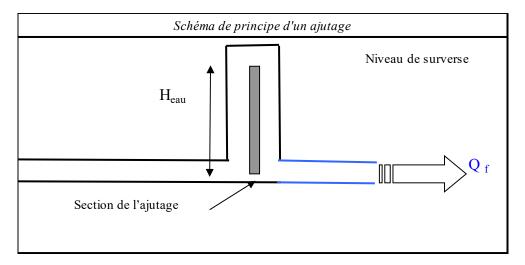
Néanmoins, le calcul du formulaire D9A abouti à un volume de rétention des eaux d'incendie de 622 m3. Le bassin aura donc un volume de 180 + 622 = 802 m3.



Remarque: Le bassin sera donc largement dimensionné pour la régulation des eaux pluviales puisque 622 m3 sont disponibles pour celle-ci. Un calcul avec une période de retour de 100 ans donne une rétention nécessaire de 609 m3. Le bassin peut donc accueillir les pluies centennales.

4.4. Ouvrage de fuite

En sortie de bassin, afin d'obtenir un débit de fuite sur le réseau de 6,56 l /s, un ouvrage de fuite avec ajutage est nécessaire.



La section de l'ajutage se définit par :

$$S = \frac{\pi \times Qf}{0.62 \times \pi \times \sqrt{2 \times 0.81 \times H}}$$

L'ajutage se construit :

- Soit par un carré de 4,9 cm de côté
- Soit par un orifice de diamètre 55 mm.

En sortie de bassin devra être installée une vanne de fermeture pour confiner les eaux souillées dans le bassin en cas d'accident (déversement accidentel, incendie, ...). Elle sera disposée dans le regard de régulation.

ARTICLE 5: ANNEXES

Notes de calcul Plan d'assainissement



NOTE DE CALCUL - DETERMINATION DU VOLUME DE RETENTION

AFFAIRE: ST POURCAIN SUR SIOULE - PLATEFORME CSR EAUX DE TOITURES BATIMENT PROCESS

DONNEES

Coefficient de Montana

a= 9,924 b= 0,725

Période de retour

10 ans

Surfaces

Type de surface	Surfaces	Cr			
Toitures	3 727	0,95			
Bassin	220	1,00			
Stabilisé	0	0,35			
Espaces verts	0	0,15			
TOTAL	3 947	0,95			
Surface active (Sa)	3760,65 m²				

Débit de fuite

Surface d'infiltration 150,00 m²
Perméabilité moyenne: 1,20E-05 m/s
Débit d'infiltration 1,80 L/s

Débit de fuite retenu (Qf)

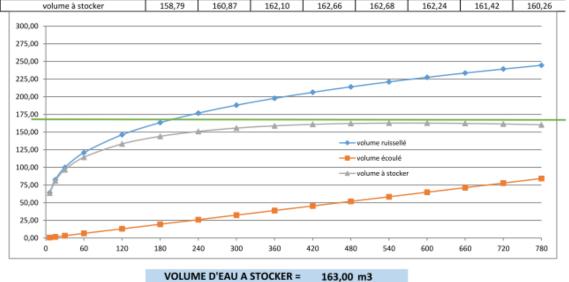
1,80 L/s

DETERMINATION DU VOLUME A STOCKER

Volume ruisselé = 10 x Sa x a x T (1-b) volume écoulé = Qf x T X 60 volume à stocker = Vol ruisselé - Vol écoulé T = durée de la précipitation en min

_									
	durée (min)	6	15	30	60	120	180	240	300
	volume ruissellé	64,11	82,49	99,81	120,77	146,13	163,36	176,81	188,00
	volume écoulé	0,65	1,62	3,24	6,48	12,96	19,44	25,92	32,40
	continues to the above	63.46	00.07	05.57	444.20	433.47	443.03	450.00	455.50

durée (min)	360	420	480	540	600	660	720	780
volume ruissellé	197,67	206,23	213,94	220,98	227,48	233,52	239,18	244,50
volume écoulé	38,88	45,36	51,84	58,32	64,80	71,28	77,76	84,24





NOTE DE CALCUL - DETERMINATION DU VOLUME DE RETENTION

AFFAIRE: ST POURCAIN SUR SIOULE - PLATEFORME CSR **EAUX DE TOITURES BATIMENT ADMINISTRATIF**

DONNEES

Coefficient de Montana

a= 9,924 b= 0,725

Période de retour

10 ans

Surfaces

Type de surface	Surfaces	Cr		
Toitures	375	0,95		
Bassin	51	1,00		
Stabilisé	0	0,35		
Espaces verts	0	0,15		
TOTAL	426	0,96		
Surface active (Sa)	407,25 m²			

Débit de fuite

Surface d'infiltration 15,00 m² Perméabilité moyenne: 1,20E-05 m/s Débit d'infiltration 0,18 L/s

Débit de fuite retenu (Qf)

durée (min)

volume ruissellé

0,18 L/s

DETERMINATION DU VOLUME A STOCKER

Volume ruisselé = 10 x Sa x a x T (1-b)

T = durée de la précipitation en min

8,90

volume écoulé = Qf x T X 60 volume à stocker = Vol ruisselé - Vol écoulé

6,92

volume écoulé	0,06	0,16	0,32	0,65	1,30	1,94	2,59	3,24
volume à stocker	6,85	8,74	10,45	12,39	14,48	15,69	16,49	17,05
durée (min)	360	420	480	540	600	660	720	780
volume ruissellé	21,33	22,26	23,09	23,85	24,55	25,20	25,81	26,39
volume écoulé	3.89	4.54	5.18	5.83	6.48	7.13	7.78	8.42

30

10,77

60

13,03

120

15,77

180

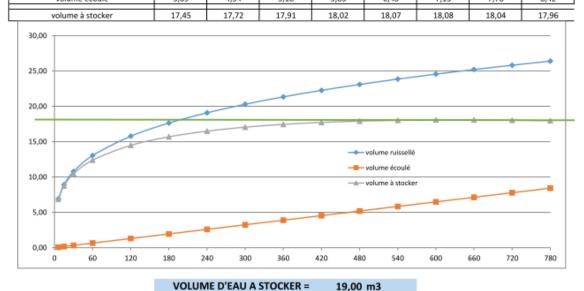
17,63

240

19,08

300

20,29





NOTE DE CALCUL - DETERMINATION DU VOLUME DE RETENTION

AFFAIRE: ST POURCAIN SUR SIOULE - PLATEFORME CSR - EAUX DE VOIRIES

DONNEES

Coefficient de Montana

0-30 min a= 9,924 b= 0,725 30 min - 1 j 9,924 0,725

Période de retour

10 ans

Surfaces

Type de surface	Surfaces	Cr
Bassin	617	1,00
Voiries, trottoirs	7 692	0,90
Park perméables	990	0,15
Espaces verts	12 687	0,15
TOTAL	21 986	0,44

Surface active (Sa)

9591,35 m²

Débit de fuite

Débit sur réseau communal autorisé Débit de fuite communal autorisé 3,00 L/s/ha 6,60 L/s

Débit de fuite retenu (Qf)

6,60 L/s

DETERMINATION DU VOLUME A STOCKER

Volume ruisselé = 10 x Sa x a x T (1-b)

volume écoulé = Qf x T X 60

volume à stocker = Vol ruisselé - Vol écoulé

T = durée de la précipitation en min

durée (min)	6	15	30	60	120	180	240	300	360
volume ruissellé	173,15	222,77	269,55	326,16	394,65	441,20	477,52	507,74	533,85
volume écoulé	2,37	5,94	11,87	23,74	47,49	71,23	94,98	118,72	142,47
volume à stocker	170,78	216,84	257,68	302,41	347,16	369,97	382,54	389,02	391,38

durée (min)	420	480	540	600	660	720	780	840	900
volume ruissellé	556,97	577,80	596,82	614,37	630,68	645,95	660,33	673,93	686,84
volume écoulé	166,21	189,96	213,70	237,45	261,19	284,94	308,68	332,43	356,17
volume à stocker	390.75	387.84	383.12	376.92	369.49	361.02	351.65	341.50	330.66

